

Communiqué de presse

Créteil, le 24 juin 2015

Précisions sur les débats actuels autour de la Nouvelle Université

Face aux inquiétudes entretenues par des allégations évoquant un projet de « démantèlement » et une prise de décisions « hyper-centralisée », l'Université Paris-Est Créteil souhaite apporter des précisions sur le processus dans lequel elle s'est engagée.

Depuis sa création, l'Université Paris-Est Créteil est un établissement respectueux de l'importance du débat démocratique. Grâce à l'implication et l'engagement personnel de chacun de ses membres, l'UPEC est désormais une université reconnue pour sa contribution au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la qualité de la formation des étudiants et de leur insertion professionnelle, à la visibilité de la recherche et sa reconnaissance internationale majeure dans certains domaines.

L'équipe de direction en place depuis 2012 a réussi à maintenir les grands équilibres budgétaires de l'université et à mener une politique d'emploi ambitieuse, tout en préparant l'UPEC aux changements qui impactent actuellement le monde universitaire. Les évolutions de l'enseignement supérieur et de la recherche ont en effet commencé à transformer en profondeur le territoire, notamment francilien (Sorbonne Universités, Sorbonne Paris Cité, Saclay...).

Le rapprochement entre l'UPEC et l'UPEM a été initié dès 2007, avec l'entrée de l'UPEC au sein de la COMUE Université Paris-Est. Reposant sur les activités des acteurs de l'enseignement et de la recherche, il a permis l'élaboration d'une offre de formation co-accréditée (ouverture en septembre 2015) et la création de plusieurs laboratoires de recherche transversaux. Il se nourrit également des valeurs partagées par les deux établissements, afin de conjuguer le développement de la recherche et de la réussite du plus grand nombre.

Contact

Faustine HARZELEC

Direction de la communication - Relations Presse

faustine.harzelec@u-pec.fr – 01.45.17.44.95 – 06.13.02.55.98

www.u-pec.fr

Fort de cette histoire, le processus de création de la Nouvelle Université par l'UPEC et l'UPEM repose depuis un an sur le travail de six commissions thématiques (Enseignement, Recherche, Vie de campus, Numérique, Fonctions support et soutien, Gouvernance). Composées à parité de membres des deux universités, ces commissions élaborent un état des lieux des modes de fonctionnement et proposent les orientations stratégiques et organisationnelles de la future université.

Dans un souci de transparence, les deux universités ont souhaité que les réflexions conduites dans le cadre de ces commissions soient partagées et ouvertes à tous, de façon à ce que chacun puisse apprécier le travail qui y est accompli. C'est l'objet du site upec-upem.fr, ainsi que des discussions conduites dans tous les conseils centraux depuis plus d'un an.

Dans le cadre de la commission qui réfléchit sur la gouvernance, des propositions de scénarii sur l'organisation future de la nouvelle université ont été discutées.

Les schémas de « scholas », présentés lors de la réunion du 2 juin, sont donc bien des objets de réflexion, et non des solutions définitives retenues pour l'organisation générale de la future université. Surtout, ces propositions ne visent pas à « démanteler » les universités mais à adapter l'organisation de la Nouvelle Université à la conduite des missions conférées par la loi, au projet de développement de l'accès aux études supérieures dans l'Est francilien, et au soutien d'une recherche ambitieuse. Contrairement à ce qu'annoncent des messages excessivement alarmistes, la réflexion demeure donc ouverte et elle demandera, à l'évidence, encore du temps.

Le conseil d'administration du 26 juin 2015 ne votera donc pas sur ces scénarii. Il permettra en revanche de faire le bilan du travail mené depuis un an par l'ensemble des commissions. Il sera ainsi demandé de voter pour ou contre la poursuite du processus de réflexion sur la création de la Nouvelle Université pendant la durée du mandat en cours, sur la base d'une concertation élargie qui sera organisée dès la rentrée de septembre (organisation de rencontres avec les organisations syndicales, professionnelles et étudiantes, banalisation de journées de travail ouvertes à l'ensemble des communautés, etc).

Ainsi, dans le cadre de sa mission de service public, la présidence de l'UPEC entend continuer à travailler collectivement, à informer, à consulter et à concerter. Elle est fière d'y répondre du mieux possible, avec la volonté d'agir pour ses usagers, pour ses personnels, ainsi que pour son territoire.

